



# Projet Éducatif Territorial

## Plan mercredi

*Communauté de Communes  
Le Tonnerrois en Bourgogne*

01/01/2023 au 31/12/2025

**Services Affaires Scolaires Enfance Jeunesse**

**Ecoles maternelles et élémentaires**

**Accueils de loisirs du Tonnerrois en Bourgogne**

**Elu en charge des affaires scolaires – Enfance – Jeunesse :**

**Emmanuel DELAGNEAU**

Nom et prénom du correspondant : BORNET Laurent

Fonction : Responsable du pôle éducation et sport

Adresse : CCLTB - 2 avenue de la gare - 89700 TONNERRE

Téléphone : 03 86 54 86 10

Adresse électronique : [direction-enfancejeunesse@ccltb.fr](mailto:direction-enfancejeunesse@ccltb.fr)

# SOMMAIRE

---

## Préambule

### 1. Organisation générale

- A. Présentation du territoire / répartition des écoles / effectifs
- B. Répartition des accueils de loisirs
- C. Les moyens humains
- D. Différentes instances dans l'organisation et le suivi du projet
- E. Quelques principes

### 2. Les axes éducatifs

- A. Contribuer à l'épanouissement de l'enfant
- B. Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant en mettant en œuvre une démarche de projets participatifs
- C. Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées attractives et favoriser l'acquisition de savoirs techniques
- D. Sensibiliser au « vivre ensemble » et contribuer à l'intégration de l'enfant dans la société
- E. Favoriser une prise de conscience environnementale
- F. Encourager l'implication des parents et agir dans le cadre d'une éducation partagée
- G. Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers

### 3. Un fonctionnement adapté aux spécificités des sites

- A. Différents dispositifs / services
- B. Les tarifs appliqués
- C. Créneaux des mercredis sur l'ensemble des sites
- D. Rythmes de l'enfant sur l'ensemble des sites (2022 / 2023)

### 4. Pilotage, suivi et évaluation

- A. Suivi et bilans par site
- B. Instance de pilotage

## PRÉAMBULE

---

Dans le cadre de la prise de compétence scolaire et ALSH, la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne gère en direct les écoles et les accueils de loisirs du territoire depuis le 1er septembre 2016. La politique éducative de la Communauté de Communes comprend différents champs d'interventions (sportifs, culturels, sociaux, apprentissage de la citoyenneté, promotion du développement durable, ...) et intervient dans le cadre d'actions concrètes sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, en lien avec ses partenaires. Le territoire offre ainsi différents services sur les différents temps de l'enfant, en fonction des tranches d'âges.

- Structure Petite Enfance dédiée aux 0-3ans (crèche et RPE)
- Interventions sur le temps scolaire. Il s'agit d'interventions partenariales entre l'éducation nationale et la Communauté de Communes (des actions sportives comme le Savoir Rouler à Vélo, les rencontres inter-écoles, des actions culturelles en lien avec le conservatoire et la DRAC notamment (projets CLEA...)).
- Accueils périscolaires matin / midi / soir / mercredi / Accompagnement à la scolarité
- Accueils extrascolaires
- Structure pour adolescents à rayonnement intercommunal

Cette gestion communautaire est un véritable enjeu sur le territoire. Elle a pour objectif d'assurer la cohérence et la qualité des temps de vie de l'enfant, en s'appuyant et en collaborant avec les différents acteurs éducatifs que sont les parents, l'école, les accueils de loisirs, le tissu associatif local...

La collectivité consacre ainsi une part importante de son budget, soit 21 % au fonctionnement des structures d'accueils de loisirs pour permettre de développer des actions de qualité.

Aussi, il semble indispensable de rédiger un document support présentant les orientations pédagogiques et éducatives de l'intercommunalité. Ces orientations s'inscrivent dans une politique globale d'actions en faveur des jeunes du Tonnerrois en Bourgogne.

Le présent projet éducatif permet de fédérer l'ensemble des équipes d'animation et de maintenir une continuité entre les actions des uns et des autres.

**Les temps de loisirs des enfants constituent un espace éducatif complémentaire de la vie familiale et de l'école. C'est un temps privilégié de la découverte de soi, de renforcement et d'élargissement des valeurs et des repères acquis dans l'éducation familiale. Dans ce contexte, la famille, l'école et les professionnels de l'enfance et de la jeunesse doivent collaborer**

**pour favoriser l'épanouissement individuel et social de chaque enfant.**

**Le temps libre doit être réfléchi et conçu comme un véritable temps éducatif, un autre temps d'apprentissage. C'est le temps de l'apprentissage du savoir-faire, du savoir être ainsi que du savoir « vivre ensemble ».**

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne considère que dans le cadre de toutes ses activités de loisirs, **chaque enfant, selon ses spécificités, doit devenir adulte, acteur de sa vie, citoyen à part entière, engagé et doté d'esprit critique.** Il est accompagné par les équipes d'animation dans un environnement éducatif qui lui permet d'évoluer vers une position d'adulte conscient de son rôle dans la société et porteur de valeurs telles que la tolérance, la solidarité, l'ouverture aux autres, aux différences et l'acceptation de toutes les règles sociales liées au bien vivre ensemble.

C'est donc un véritable travail de concertation et de coopération qui est mené par la collectivité pour déployer son projet sur l'ensemble des structures du territoire. Si depuis septembre 2016, chaque site met en œuvre de façon concrète les grands axes du projet éducatif à travers un éventail varié d'activités proposé aux enfants, une réflexion est aujourd'hui menée afin d'harmoniser le fonctionnement des structures (horaires d'accueil des ACM et des écoles notamment) et le niveau de service proposé aux familles.

La Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » comprend 52 communes et comptabilise une population de **15 835 habitants** pour une densité de population de 20.1 habitants par km<sup>2</sup>.

Sa ville centre « Tonnerre » regroupe une grande partie des emplois disponibles sur le territoire ainsi que différents services à la personne. Toutefois, d'autres communes (Bourgs) comme Ancy-le-Franc, Ravières, Tanlay ou Flogny sont également bien desservies (écoles primaires, EHPAD, cabinet médical, France Services...).

La prise de compétence scolaire et gestion directe des structures accueils de loisirs (ALSH) en 2016, démontre une réelle volonté politique de structurer une offre Enfance Jeunesse sur le territoire. A ce jour, l'ensemble des ALSH sont déclarés auprès du Service Départementale à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), et bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien financier de nos partenaires (CAF, MSA).

# 1. ORGANISATION GÉNÉRALE

## A. Présentation du territoire / répartition des écoles / effectifs

### 1. Effectifs des écoles (2022 / 2023)

#### CHENEY-DANNEMOINE-TRONCHOY

4 sites / 3 directions  
73 élèves: 24 + 49-4 classes: 14 PS/MS ; 19 GS/CP ;  
18 CE1/CE2 ; 22 CM1/CM2  
→ - 5 élèves/ N-1  
→ Soit unemoyenne de 18,5 élèves/ classe

#### FLOGNY LA CHAPELLE

1 site / 1 direction  
105 élèves: 34 + 71- 5 classes: 22 PS/MS ;  
19 GS/CP ; 19 CP/CE1 ; 28 CE2/CM1 ; 17 CM2  
→ + 4 élèves/ N-1  
→ Soit unemoyenne de 21 élèves/ classe

#### ÉPINEUIL

1 site / 1 direction  
65 élèves: 22 + 43- 3 classes: 22 PS/MS/GS ; 21  
CP/CE1 ; 22 CE2/CM1/CM2  
→ + 5 élèves/ N-1  
→ Soit unemoyenne de 21,66 élèves/ classe

#### LES LICES

1 site / 1 direction  
92 élèves: 30 + 62- 6 classes: 20 TPS/PS/MS ; 10  
GS ; 13 CP ; 11 CE1 ; 9 CE2/CM1 ;  
13 CE2/CM1/CM2 ; 16 CM1/CM2  
→ + 4 élèves/ N-1  
→ Soit unemoyenne de 15,33 élèves/ classe

#### DOITO - PASTEUR

2 sites / 2 directions  
128 élèves: 40 + 88- 8 classes: 18 PS/MS/GS ; 22 PS/MS/GS ; 16 CP ; 15  
CE1 ; 15 CE2 ; 15 CM1 ; 17 CM2 ; 10 ULIS  
→ + 4 élèves/ N-1  
→ Soit unemoyenne de 16,85 élèves/ classe (hors ULIS)

#### LES PRÉS HAUTS

2 sites / 1 direction  
150 élèves: 54 + 96- 10 classes: 16 PS ; 19 MS ; 15 GS ;  
14 GS/CP ; 8 CE1/CE2 ; 7 CE1/CE2 ; 8 CE1/CE2 ; 17 CE2  
; 20 CM1/CM2 ; 19 CM1/CM2 ; 7 ULIS  
→ - 7 élèves/ N-1  
→ Soit unemoyenne de 22,33 élèves/ classe (hors  
GS/CP, CE1/CE2, CM1/CM2 dédoublées et ULIS)

#### Année 2022-2023

1034 élèves dont 339 mat. et 695 élém.  
57 classes dont 16 mat. et 41 élém.

- 1 enfant / N-1  
- 1 classe / N-1

#### TANLAY

1 site / 1 direction  
83 élèves: 25 + 58- 4 classes: 19 PS/MS ; 19 GS/CE1 ; 21  
CP/CE2 ; 24 CM1/CM2  
→ + 1 élève/ N-1  
→ Soit unemoyenne de 20,75 élèves/ classe

#### CRUZY LE CHÂTEL

1 site / 1 direction  
31 élèves: 10 + 21- 2 classes: 8 PS/MS/GS ;  
23 CP/CE1/CE2/CM1/CM2  
→ + 3 élèves/ N-1  
→ Soit unemoyenne de 15,5 élèves/ classe

#### LÉZINNES

1 site / 1 direction  
79 élèves: 30 + 49- 4 classes: 23 PS/MS ;  
15 GS/CE1 ; 24 CP/CE2 ; 17 CM1/CM2  
→ + 4 élèves/ N-1  
→ Soit unemoyenne de 19,75 élèves/ classe

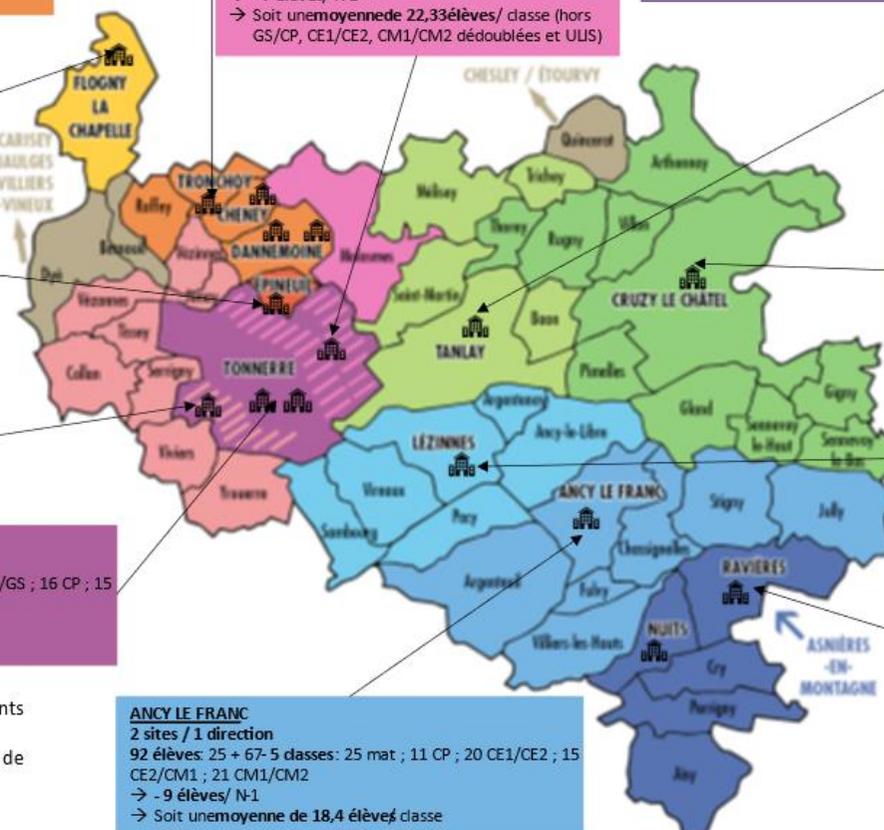
#### NUITS-RAVIÈRES

3 sites / 1 direction  
136 élèves: 38 + 98- 6 classes: 18 PS/MS ;  
20 MG/GS ; 23 CP/CE1 ; 23 CE1/CE2 ; 26  
CE2/CM1 ; 26 CM2  
→ - 5 élèves/ N-1  
→ Soit unemoyenne de 22,66 élèves/ classe

#### ANCY LE FRANCK

2 sites / 1 direction  
92 élèves: 25 + 67- 5 classes: 25 mat ; 11 CP ; 20 CE1/CE2 ; 15  
CE2/CM1 ; 21 CM1/CM2  
→ - 9 élèves/ N-1  
→ Soit unemoyenne de 18,4 élèves/ classe

70 enfants « entrants » dont 6 ULIS et dont 10 enfants  
d'Asnières en Montagne (0 enfant / N-1)  
50 enfants « sortants » dont 7 à Dyé / Bernouil et 1 de  
Quincerot (- 1 enfant / N-1)  
115 enfants « intra » (- 17 enfants / N-1)



## B. Répartition des accueils de loisirs

5 DIRECTEURS ALSH DONT 4 RÉFÉRENTS ADMINISTRATIFS DE SECTEUR (DONT 3 MULTI-SITES)  
ET 1 DIRECTEUR DE STRUCTURE JEUNES (PLANET'JEUNES)



### Répartition des Accueils de Loisirs

**SECTEUR 1 :**  
ALSH « Les Fripouilles »  
Référent administratif :  
Samir BELBACHIR  
07 85 68 92 12  
lesfripouilles@ccltb.fr

**SECTEUR 2 :**  
ALSH « Les P'tits Loups »  
Référente administrative :  
Florence CROUZET  
03 86 54 81 92  
lespittsloups@ccltb.fr

**SECTEUR 3 :**  
ALSH L'éclair des Loisirs  
Référent administratif :  
Jérôme DORIGNY  
06 47 43 65 94  
leclairdesloisirs@ccltb.fr



**SECTEUR 4 :**  
ALSH « Tom Pouce et Compagnie »  
Référente administrative :  
Florence CROUZET  
03 86 75 86 91  
tompouceetcompagnie@ccltb.fr

**SECTEUR 5 :**  
ALSH « Les Loustics »  
Référente administrative :  
Jérôme POUSSARD  
06 20 22 18 99  
lesloustics@ccltb.fr

**SECTEUR 6 :**  
Accueil Adolescents  
(rayonnement intercommunal)  
Responsable :  
Benoit BROUSSEAU  
06 48 86 92 41  
planetjeunes@ccltb.fr

### C. Les moyens humains

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne recrute des animateurs qualifiés, en cours de formation ou non qualifiés, suivant les besoins, les candidatures reçues et les seuils d'encadrement fixés par le SDJES.

Ces animateurs assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes et sont attentifs à leur bien-être. L'animateur est un repère et un référent, il est bienveillant avec chacun.

Les adultes accompagnent l'enfant dans sa construction et lui fournissent une référence. La formation des animateurs est donc prépondérante et constitue une priorité pour la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne. Chaque directeur prend ainsi le temps d'accompagner ses animateurs dans une démarche de formation constructive.

Des temps de formation communs à l'ensemble des animateurs, sur des thématiques liées à l'animation pourront être organisés par le Service jeunesse de l'intercommunalité. La richesse, le professionnalisme et la complémentarité des équipes dans leurs domaines d'intervention participe à la formation de chacun. De plus, la Communauté de Communes participe à la formation d'animateur (d'après certains critères) en finançant un nombre de formations BAFA et/ou BAFD chaque année.

Enfin l'intercommunalité mène une étude sur le financement des formations en alternance pour des animateurs qui souhaitent se professionnaliser en passant le Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur (BAPAAT) ou le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) ; De tels soutiens concerneraient les animateurs les plus assidus et les plus motivés, en fonction de leurs perspectives d'ancrage territorial.



## Coordonnées des directeurs ALSH / référents administratifs de secteur

ALSH	Directeur	adresse	mail	Téléphone
Les Fripouilles <b>Flogny</b>	Samir BELBACHIR	Ecole Primaire 89360 FLOGNY	<a href="mailto:lesfripouilles@ccltb.fr">lesfripouilles@ccltb.fr</a>	07/85/68/92/16
Les P'tits Loups <b>Epineuil / Dannemoine</b>	Florence CROUZET	Mairie d'Epineuil 89700 EPINEUIL	<a href="mailto:lesptitsloups@ccltb.fr">lesptitsloups@ccltb.fr</a>	03/86/54/81/92
Secteur enfance <b>Tonnerre</b>	Jérôme DORIGNY	Les Prés Hauts 89700 TONNERRE	<a href="mailto:leclairdesloisirs@ccltb.fr">leclairdesloisirs@ccltb.fr</a>	03/86/55/04/07 06/47/43/65/94
<b>Planet'Jeunes du Tonnerrois</b>	Benoit BROUSSEAU	Les Prés Hauts 89700 TONNERRE	<a href="mailto:planetjeunes@ccltb.fr">planetjeunes@ccltb.fr</a>	03/86/55/04/07 06/48/86/92/41
Tom Pouce et compagnie <b>Commissey / Tanlay Cruzy-Le-Châtel</b>	Florence CROUZET	Place de la mairie 89430 COMMISSEY	<a href="mailto:tompouceetcompagnie@ccltb.fr">tompouceetcompagnie@ccltb.fr</a>	03/86/75/86/91 07/87/01/94/83
Les Loustics <b>Lézennes / Ancy le Franc / Ravières Nuits</b>	Jérôme POUSSARD	La Gravière du Moulin 89160 LEZINNES  2 Grande Rue 89160 ANCY-LE-FRANC  Route de Châtillon 89390 RAVIERES	<a href="mailto:lesloustics@ccltb.fr">lesloustics@ccltb.fr</a>	06/20/22/18/99

## Coordonnées des référents élus par secteur

Noms et Prénoms	Communes	Mail	Téléphone
BOIZOT Marie-Laure	TONNERRE	<a href="mailto:mlboizot@orange.fr">mlboizot@orange.fr</a>	06 73 82 08 45
<b>DELAGNEAU Emmanuel</b>	<b>ANCY LE FRANC</b>	<a href="mailto:portable@emmanueldelagneau.fr">portable@emmanueldelagneau.fr</a>	<b>06 20 50 70 54</b>
DURAND Thierry	CRUZY LE CHATEL	<a href="mailto:thierry.durand3@bbox.fr">thierry.durand3@bbox.fr</a>	06 62 76 27 65
EL ATMANI Yamina	FLOGNY LA CHAPELLE	<a href="mailto:yamina.elatmani@laposte.net">yamina.elatmani@laposte.net</a>	06 09 91 73 69
GONON Jean-Louis	NUITS	<a href="mailto:jl.gonon@orange.fr">jl.gonon@orange.fr</a>	06 73 93 57 12
LETRILLARD Laurent	TONNERRE	<a href="mailto:guinandes@laposte.net">guinandes@laposte.net</a>	06 41 04 89 35
MENTREL Dominique	DANNEMOINE	<a href="mailto:dominique.mentrel@neuf.fr">dominique.mentrel@neuf.fr</a>	06 80 38 18 84
RIS Jeannine	LEZINNES	<a href="mailto:mairie.lezinnes@orange.fr">mairie.lezinnes@orange.fr</a>	07 77 08 36 19 03 86 75 60 50
SAVIE EUSTACHE Françoise	EPINEUIL	<a href="mailto:1savieeustache@orange.fr">1savieeustache@orange.fr</a>	07 88 37 18 92
TOULON Sylviane	TONNERRE	<a href="mailto:sylviane.toulon@wanadoo.fr">sylviane.toulon@wanadoo.fr</a>	06 82 29 36 16
YVOIS Caroline	TANLAY	<a href="mailto:caroline.yvois@orange.fr">caroline.yvois@orange.fr</a>	06 76 93 62 24



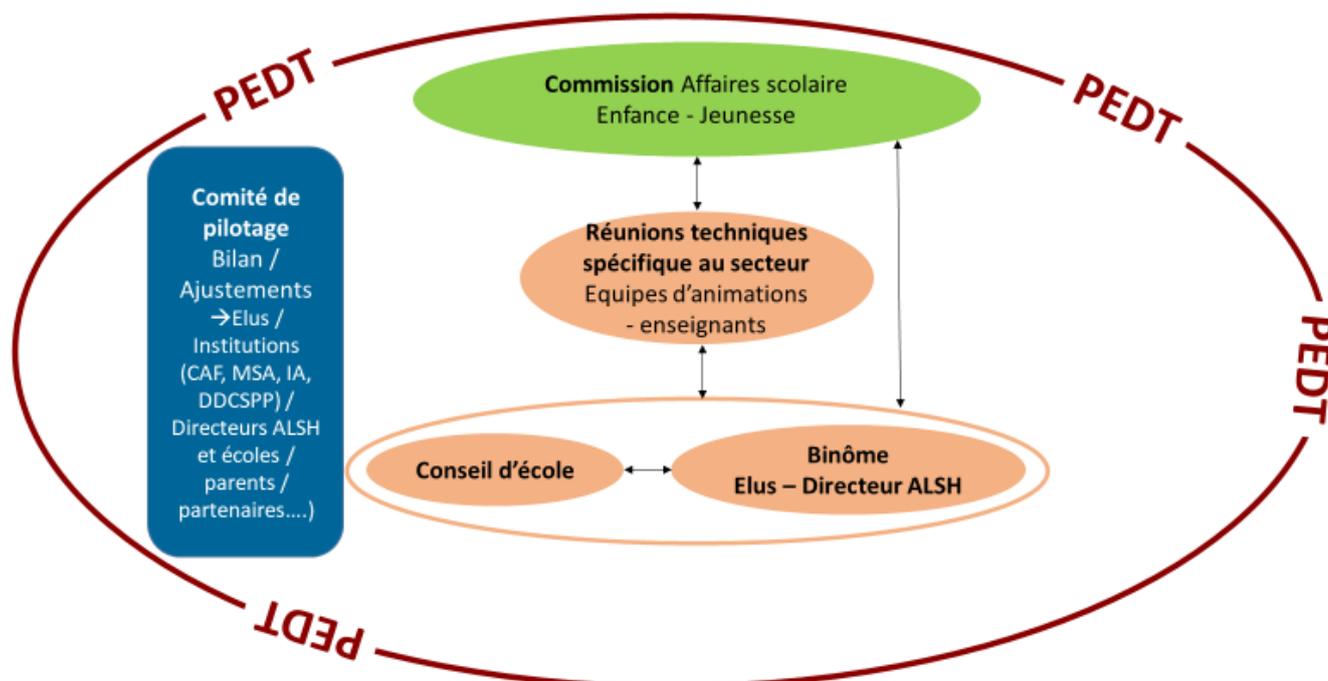
### D. Différentes instances dans l'organisation et le suivi du projet

Afin de développer un réel travail de proximité, la mise en place de binômes (référents élus et directeurs ALSH) sur chacun des cinq secteurs territoriaux, permet un meilleur suivi dans les projets. Ce fonctionnement territorialisé permet de faire le lien entre le terrain (parents, enseignants, agents) et les équipes de coordination à la CCLTB ainsi que les instances politiques, remontant les informations de leur secteur.

A ce titre, les référents politiques siègent dans différentes instances :

- A des réunions techniques sur leur secteur afin d'échanger sur des spécificités en présence des représentants de parents et des enseignants et pour communiquer sur le travail réalisé par la commission (au rythme des commission et suivant le besoin, les demandes formulées).
- Au conseil d'école (3 fois par an).
- A la commission Affaires Scolaires Enfance jeunesse (au minimum 5 fois dans l'année).
- Au comité de pilotage élargi avec les partenaires (Une fois par an).

L'objectif de cette organisation permet également de garantir la continuité et la cohérence éducative entre les projets (école / ALSH / partenaires) et d'assurer l'articulation des interventions : organisation des activités, lieux, missions des intervenants.



## **E. Quelques principes**

La réforme des rythmes scolaires permet depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, aux communes et EPCI auxquels la compétence scolaire a été transférée, de revenir à une organisation de la semaine scolaire sur quatre jours.

Cette réforme est accompagnée d'une redéfinition des accueils de loisirs (ALSH) périscolaires et extrascolaires à la charge de la collectivité compétente opérée par décret n°2018-647 du 23 juillet 2018 du ministère de l'Éducation nationale.

Ainsi, à compter du 3 septembre 2018, les ALSH du Tonnerrois en Bourgogne fonctionnent le mercredi sans école sur du temps périscolaire. Il s'agit donc pour les équipes en lien avec les différents partenaires locaux, de mettre en place des projets diversifiés et riches contribuant à l'épanouissement des enfants :

- > Respecter les rythmes et les besoins des enfants en proposant une organisation cohérente, qui tienne compte des spécificités de chaque site,
- > Veiller à la mise en place d'un dispositif sécurisé et concerté,
- > Organiser des activités sportives, culturelles ou artistiques qui peuvent impliquer un déplacement vers un lieu adapté,
- > Mettre en place des actions éducatives ouvertes à tous,
- > Garantir la complémentarité avec l'école, en articulant le projet d'école avec le PEDT,

## 2. LES AXES ÉDUCATIFS

---

Les sept axes éducatifs que souhaite porter la collectivité à travers les structures d'accueil ont pour enjeu le développement d'une approche globale du temps de l'enfant. Sans priorité technique ou calendaire, tous sont liés et doivent être développés durant l'année.

L'ensemble des objectifs éducatifs se décline dans les structures ALSH à travers les projets pédagogiques, selon les possibilités et contraintes de terrain. Les programmes d'activités respectent les normes de sécurité et d'hygiène ainsi que les ratios d'encadrement légaux.

### A. Contribuer à l'épanouissement de l'enfant

- Mettre l'enfant dans une situation de volontariat quant à sa participation aux activités.  
L'enfant doit participer avec intérêt aux activités proposées. Bien sûr, selon le type d'activités, le niveau d'implication des enfants peut différer. Ces temps doivent lui donner l'occasion de s'exprimer et d'acquérir des compétences nouvelles.
- Placer l'enfant ou le jeune en situation de confiance vis-à-vis de lui-même, de ses camarades ou des adultes qui l'entourent. Créer un cadre affectif sécurisant pour chacun.
- Positionner l'enfant en situation de réussite.
- Encourager et valoriser les actions de chaque enfant ou chaque jeune (le valoriser à ses propres yeux, aux yeux de ses camarades et de ses parents).
- Axer la plupart des activités autour du jeu.
- Favoriser le bien-être, l'épanouissement, le rêve, l'imaginaire.
- Rendre l'enfant acteur de sa vie personnelle et du développement de sa personnalité.

*L'épanouissement de l'enfant est d'abord conditionné par la prise en compte de ses besoins, qu'ils soient exprimés ou qu'ils soient relatifs aux caractéristiques particulières liées à son âge ou à sa spécificité sociale et culturelle. Les activités en accueil de loisirs en tiennent compte.<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Tous les textes en italique sur fond bleu sont des pistes de réflexion pour la mise en œuvre des axes éducatifs précités.

## **B. Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant en mettant en œuvre une démarche de projets participatifs**

- Développer l'autonomie corporelle, le langage, le développement psychomoteur de chaque enfant en tenant compte de sa maturité et de ses capacités.
- Favoriser l'expérimentation, la recherche, les essais... Par ses expérimentations et les enseignements qu'il en tire, l'enfant apprend et grandit. Le tâtonnement est un moyen privilégié pour l'enfant de s'approprier le monde avec une certaine mais nécessaire insouciance : le droit à l'erreur ou le tâtonnement sont inhérents à l'expérience.
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix éclairés. Il est important que l'enfant confronte ses opinions, puisse participer à des choix et être source de propositions. Il faut faire en sorte que les enfants et les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs et de leur avenir en les accompagnants dans leurs prises de position et décisions. Par exemple, on essaiera d'amener chacun à s'impliquer et à s'approprier les projets, à favoriser l'adéquation entre ses projets et ses aspirations et sur sa volonté à s'engager.
- Prendre des responsabilités et des initiatives doit être vécu comme une réussite, même si le projet n'a pas pu aboutir. Cela reste une situation porteuse d'enseignement, car le parcours est tout aussi riche d'apprentissages que l'objectif.

*Mettre en place des activités favorisant l'autonomie des enfants (activités motrices, développement des différents sens, éducation au goût...).*  
*Aider l'enfant à se repérer dans son environnement matériel, social...*  
*Adopter une écoute active des enfants.*  
*Travailler en mode projet*

## **C. Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées attractives et favoriser l'acquisition de savoirs techniques**

- Proposer des activités variées (sans attendre obligatoirement de résultat) :
  - expression corporelle et manuelle
  - activités scientifiques et techniques
  - ateliers lecture et écriture
  - théâtre, chants, musique
  - jeux collectifs
  - activités sportives
  - sorties culturelles et récréatives
- Faire découvrir aux enfants leur environnement urbain, artistique, culturel, patrimonial ou historique.
- Inciter à la créativité et au développement individuel par l'expression. Permettre à l'enfant de développer ses talents.

- Placer l'enfant en situation de découverte.
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies.
- Faire découvrir aux enfants le travail collectif (en leur offrant une méthodologie particulière pour arriver à mener à bien leurs idées).
- Aider à la réussite scolaire et personnelle en offrant, entre autres, un accompagnement ou une aide méthodologique et des outils de réflexion.

*Mise en place de partenariats (avec la médiathèque municipale, le service des sports,...)  
Mise en place de temps où chaque enfant pourra se poser et se reposer et peut-être « ne rien faire ».*

#### **D. Sensibiliser au « vivre ensemble » et contribuer à l'intégration de l'enfant dans la société**

- Promouvoir l'esprit de citoyenneté.
- Imposer le respect entre tous. Lutter contre les gestes et comportements désagréables et contre les incivilités.
- Définir avec les enfants leurs droits et leurs devoirs, fixer des limites claires.
- Favoriser la curiosité et la tolérance.
- Apprendre aux enfants les règles de fonctionnement de la société, les sensibiliser aux sanctions légales.
- Ouvrir l'esprit de chacun à la différence.
- Encourager les liens intergénérationnels, les passerelles et la transversalité entre les tranches d'âge et promouvoir le lien social.
- Permettre à l'enfant de découvrir son environnement local et d'y être co-acteur (participation aux manifestations locales...).
- Favoriser les partenariats avec d'autres organismes ou associations.

*Mise en place avec les enfants de règles de vie dans les ALSH.  
Organisation de jeux coopératifs et solidaires dans les ALSH.  
Apprentissage de la citoyenneté dans le cadre ...  
Mise en place d'actions de solidarité...  
Rejet de toutes formes d'exclusions sociales, culturelles ou économiques.*

### **E. Favoriser une prise de conscience environnementale (en partenariat avec le service Développement durable de la CCLTB)**

- Promouvoir la découverte de l'environnement naturel.
- Promouvoir le respect de l'environnement en incitant les jeunes à devenir éco-citoyens.
- Eduquer au développement durable.
- Développer la sensibilisation et l'éducation aux modes de déplacement non polluants.

*Education des enfants au tri sélectif en installant des poubelles de tri dans les ALSH ainsi que des bacs à papier brouillon.  
Accompagnement à pied sur certaines activités associatives ou communales.*

### **F. Encourager l'implication des parents et agir dans le cadre d'une éducation partagée**

- Agir dans le cadre d'une co-éducation, c'est permettre aux parents qui le souhaitent de participer aux réflexions et aux actions mises en place dans les différents lieux de loisirs. Pour cela il est important de communiquer avec les familles et les enseignants.
- Créer des relations constructives avec les familles basées sur la confiance mutuelle et la complémentarité.
- Se rendre disponibles et réactifs auprès des parents.
- Mettre en place et entretenir une dynamique de concertation, de réflexion et d'information avec les parents, les enseignants, les responsables associatifs.
- Être à l'écoute des parents sur les problèmes rencontrés vis-à-vis de leurs enfants et être force de proposition en termes de solution ou d'orientation vers le service ou l'intervenant compétent.
- Mettre en place des actions qui renforcent les liens entre les parents et les équipes d'animation.
- Favoriser la mise en place d'actions de prévention.

*Programmation de réunions d'information dans les ALSH.  
Mise en place d'une communication sous forme de programme ou de feuille d'information à destination des parents.  
Organisation de réunions débats autour de thèmes liés à l'éducation.  
Solliciter les parents pour participer à certaines actions ou projets.*

### G. Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers

- Assurer la continuité du parcours des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers et faciliter leur inclusion.
- Améliorer l'outillage et favoriser les liens des professionnels.
- Aller vers les familles concernées et établir un lien privilégié avec elles.
- Sensibiliser davantage les enfants et adolescents à la différence.

Favoriser les échanges avec les professionnels des établissements scolaires et les structures médico-sociales.

*Proposer aux enfants et jeunes des temps d'adaptation, de découverte de la structure.*

*Organiser des temps d'échange avec les familles.*

*Proposer des jeux et activités accessibles à tous.*

*Créer de bonnes conditions d'accueil, que ce soit au niveau du matériel, des aménagements et de l'organisation de la journée.*

*Faciliter l'inclusion en proposant des actions de sensibilisation sur les différents temps.*

Selon la programmation et le type d'activités proposées, il est prévu d'accueillir dans les structures ALSH, les enfants présentant un handicap léger.

Les parents pourront prendre contact avec la direction de chaque accueil de loisirs pour évaluer la possibilité d'intégration de l'enfant au sein de la structure. Chaque cas sera étudié avec bienveillance pour permettre, dans la mesure du possible, l'accueil de ces enfants.

Les animateurs sont informés au cas par cas et sensibilisés sur les moyens et techniques d'accompagnement liés à chaque situation.

## 3. UN FONCTIONNEMENT ADAPTÉ À LA SPÉCIFICITÉ DES SITES

Lors de la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs, les communes concernées ont construit leur projet avec leur équipe pédagogique en tenant compte des possibilités et des contraintes de leur secteur (personnels, infrastructures, transports, partenariats...).

Depuis la prise de compétence scolaire et accueils de loisirs dans son ensemble le 1<sup>er</sup> septembre 2016, la gestion directe des structures a permis à l'intercommunalité de construire progressivement un projet cohérent sur l'ensemble du territoire.

L'ensemble des structures ALSH ont été déclarées auprès de la SDJES, avec comme priorité, la stabilité et la professionnalisation des équipes d'encadrement afin d'améliorer la qualité du service.

En s'appuyant sur l'organisation territorialisée, les élus ont souhaité privilégier une démarche participative et consultative dans les conseils d'écoles et lors de réunions intitulées « instance de concertation ».

Suite à un sondage diffusé fin 2017 sur les rythmes scolaires, l'ensemble des écoles du Tonnerrois en Bourgogne sont repassées à la semaine à 4 jours dès septembre 2018 (taux de participation 81 %).

Y étaient favorables :

- 80 % des familles
- 79 % des enseignants
- 62 % des agents (ATSEM et animateurs)

### **A. Différents dispositifs / Services**

- **Un Contrat Enfance Jeunesse** signé avec la CAF depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022
- **Un Contrat Grandir en Milieu Rural** signé avec la MSA prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022
- **Des enjeux et objectifs :**

#### ENJEU 1 - RENFORCER LES RÉPONSES AUX BESOINS DES FAMILLES

Objectif 1.1 - Adapter les modalités d'accueil de la Petite Enfance

Objectif 1.2 - Contribuer à l'accompagnement des familles avec enfants porteurs de handicap ou en difficulté

Objectif 1.3 – Améliorer la qualité de vie des enfants (école et loisirs)

Objectif 1.4 – Renforcer l'attractivité des ALSH

#### ENJEU 2 - RECRÉER DU LIEN SOCIAL

Objectif 2.1 – Valoriser l'associatif, remobiliser les associations et faire des appels à bénévoles

Objectif 2.2 – Organiser/faciliter ou être partenaires d'évènements décentralisés dans le Tonnerrois

Objectif 2.3 – Créer des lieux de convivialité dans les communes

#### ENJEU 3 - FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX DROITS ET AUX SERVICES

Objectif 3.1 – Développer l'offre de mobilité collective

Objectif 3.2 – Accompagner dans la prise en main du numérique

- **Un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)** signé entre la CCLTB, la DRAC, le Département et l'Education Nationale) permettant la mise en place de projets culturels dans l'ensemble des écoles du territoire.
- **5 accueils de loisirs dont 2 multisites :**
  - Des accueils périscolaires à Dannemoine et Ancy-Le-Franc
  - Des accueils péri et extra-scolaires à Flogny-la-Chapelle, Epineuil, Commissey, Tonnerre, Lézinnes et Ravières.

- **1 accueil jeunes à rayonnement inter-communal :**
  - Une Prestation de Service Jeunes pour 0,72 ETP pour le territoire
  - 2 promeneurs du NET
  - Des permanences hebdomadaires dans les 2 collèges (Tonnerre et Ancy-le-Franc) pour accompagner les jeunes dans leurs projets
  
- **Des actions autour de la parentalité :**
  - Un espace rencontre à Tonnerre et une offre de Médiation Familiale portés par l'association la Parenthèse localisée à Avallon.
  - 4 Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité dont 1 à Flogny-la-Chapelle, 2 à Tonnerre et 1 à Ancy-le-Franc
  - Des temps d'échanges et de sensibilisation sur différentes thématiques dans le cadre des appels à projets Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents
  
- **Des actions sportives développées dans le cadre de la labellisation JO 2024 :**
  - Des cycles d'apprentissages Savoir Rouler à Vélo avec en fin d'année une journée commune intitulée « Le Ptit Tour du Tonnerrois à vélo »
  - Des rencontres sportives inter-écoles et ALSH
  - Une Ecole Multisports multi-sites (Flogny-la-Chapelle ; Epineuil ; Tonnerre et Ancy-le-Franc) fonctionnant sur les semaines scolaires plus des rencontres sportives sur les petites vacances.
  
- **Un portail familles permettant facilitant les inscriptions directement en ligne via notre logiciel de gestion.**
  
- **Le site internet de la CCLTB sur lequel nous retrouvons l'ensemble des informations concernant les ALSH et les écoles :**
  - Présentation des équipes d'encadrement
  - Projet pédagogique
  - Règlement intérieur
  - Programmes d'activités
  - Dossiers d'inscriptions
  - ...

## **B. Les tarifs appliqués**

- **Suivant le Quotient Familial des familles :**

Quotient	Tranches
1	< 480
2	480 - 670
3	671 - 900
4	901 - 1200
5	1201 - 1600
6	> 1600

➤ Les tarifs du service de restauration scolaire :

Tranches de QF	TARIFS
< 480	3,50 €
480 - 670	3,80 €
671 - 900	4,30 €
901 - 1200	4,80 €
1201 - 1600	5,30 €
> 1600	5,80 €

➤ Les des activités périscolaires (matin et soir) :

tarifs

Tranches de QF	Accueil de matin (Forfait)	Accueil du soir			
		1ère heure	Forfait 1,50 h	Forfait 2 h	Forfait 2,50 h
< 480	1,30 €	1,30 €	1,50 €	2,00 €	2,50 €
480 - 670	1,40 €	1,40 €	1,70 €	2,20 €	2,70 €
671 - 900	1,50 €	1,50 €	1,90 €	2,40 €	2,90 €
901 - 1200	1,60 €	1,60 €	2,10 €	2,60 €	3,10 €
1201 - 1600	1,70 €	1,70 €	2,30 €	2,80 €	3,30 €
> 1600	1,80 €	1,80 €	2,50 €	3,00 €	3,50 €

➤ Une cotisation annuelle de 16 euros pour le service « accompagnement à la scolarité » dans le cadre du CLAS :

➤ Les tarifs des activités du mercredi :

Formules	< 480	481 - 670	671 - 900	901 - 1200	1201 - 1600	> 1600
1/2 journée	3,30 €	4,30 €	5,30 €	6,30 €	7,30 €	8,30 €
Journée sans repas	4,60 €	5,60 €	9,10 €	10,10 €	11,10 €	12,10 €
Journée avec repas	5,80 €	7,80 €	10,80 €	11,80 €	12,80 €	13,80 €

➤ Les tarifs des activités extrascolaires :

Formules	< 480	481 - 670	671 - 900	901 - 1200	1201 - 1600	> 1600
1/2 journée	3,30 €	4,30 €	5,30 €	6,30 €	7,30 €	8,30 €
Journée sans repas	4,60 €	6,60 €	9,10 €	10,10 €	11,10 €	12,10 €
Journée avec repas	5,80 €	7,80 €	10,80 €	11,80 €	12,80 €	13,80 €
Forfait S sans repas	21,00 €	23,00 €	36,50 €	40,50 €	44,50 €	48,50 €
Forfait S avec repas	25,00 €	28,00 €	45,00 €	49,00 €	51,00 €	53,00 €

➤ Les tarifs des activités extrascolaires du secteur jeune :

Tranches de QF	Tarifs	
	Carte 5 points	Carte 10 points
< 480	10,50 €	21 €
481 – 670	11,50 €	23 €
671 – 900	12,50 €	25 €
901 – 1 200	13,50 €	27 €
1 201 – 1 600	14,50 €	29 €
> 1 600	15,50 €	31 €
<b>Cotisation annuelle de 18 €</b>		

➤ Les tarifs de l'école multisports :

- 35 € par année scolaire pour le 1<sup>er</sup> enfant inscrit de la famille
- 25 € par an à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit de la même famille

**C. Créneaux des mercredis sur l'ensemble des sites :**

SITES	2017/2018	2022/2023
Flogny	12h00 / 18h45	7h30 / 17h30
Epineuil	12h00 / 19h00	7h20 / 18h30
Tanlay St Vinnemer	12h00 / 19h00	7h20 / 18h30
Tonnerre Près Hauts	11h30 / 17h30	7h30 / 17h30
Tonnerre Dolto	11h45 / 17h30	
Tonnerre Pasteur	11h55 / 17h30	
Tonnerre Lices	11h30 / 17h30	



**D. Rythmes de l'enfant sur l'ensemble des site (2022-2023) :**



**FLOGNY-LA-CHAPELLE**  
89360 - 18 Rue des Groseillers  
**2022/2023**



	7H30	8H30	12H	14H	16H30	18H30
LUNDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 2H	Enseignement 2H30		Périscolaire soir
MARDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 2H	Enseignement 2H30		Périscolaire soir
MERCREDI	Accueil du Mercredi					17H30
JEUDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 2H	Enseignement 2H30		Périscolaire soir
VENDREDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 2H	Enseignement 2H30		Périscolaire soir

**Directrice d'école :**

Marion TABOUREAU  
03 86 75 40 80  
ec-el-flogny-la-chapelle-39@cc-tb.fr

**Directeur Accueil de loisirs :  
Les Fripouilles**

Semir BELBACHIR  
07 85 68 92 16  
lesfripouilles@ccitb.fr



**Référente politique**

Yamina EL ATMANI  
06 09 91 73 89  
yamina.elatmani@leposte.net



**TRONCHOY**  
89700 - Grande Rue  
**2022/2023**



	7H30	8H20	11H50	13H45	16h15	18H00
<b>LUNDI</b>	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H45	Enseignement 2H30		Périscolaire soir
<b>MARDI</b>	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H45	Enseignement 2H30		Périscolaire soir
<b>MERCREDI</b>						
<b>JEUDI</b>	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H45	Enseignement 2H30		Périscolaire soir
<b>VENDREDI</b>	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H45	Enseignement 2H30		Périscolaire soir

**Directeur d'école :**

Nathalie FAUVEAU  
03 8655 39 46  
ec-el-tronchoy-89@ac-dijon.fr

**Directrice Accueil de loisirs  
Les P'tits Loups- Dannemoine**

Florence CROUZET  
03 86 54 56 36  
lesptitsloups@cciltb.fr



**Référente politique :**

Dominique MENTREL  
06 80 38 18 84  
dominique.mentrel@neuf.fr



**CHENEY**  
89700 - 26 Route de Paris à Genève  
**2022/2023**



	7H30	8H30	12H	13H50	16h20	18H00
LUNDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30	Périscolaire soir	
MARDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30	Périscolaire soir	
MERCREDI						
JEUDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30	Périscolaire soir	
VENDREDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30	Périscolaire soir	

**Directeur d'école :**

Laurent VELAIN  
03 88 55 57 81  
ec-el-chenev-89@ac-djon.fr

**Directrice Accueil de loisirs  
Les P'tits Loups- Dannemoine**

Florence CROUZET  
03 88 54 58 38  
lesptitsloups@ccitb.fr



**Référente politique :**

Dominique MENTREL  
06 80 38 18 84  
dominique.mentrel@neuf.fr



**DANNEMOINE**  
**« Maternelle TPS, PS et MS »**  
89700 - 35 Rue Bailly  
**2022/2023**



	7H30	8H35	12H05	14H00	16H30	18H00
LUNDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H55	Enseignement 2H30	Périscolaire soir	
MARDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H55	Enseignement 2H30	Périscolaire soir	
MERCREDI						
JEUDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H55	Enseignement 2H30	Périscolaire soir	
VENDREDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H55	Enseignement 2H30	Périscolaire soir	

**Directeur d'école :**

Éva GÉNIN  
03 86 55 56 36  
ec-el-dannemoine-89@adon.fr

**Directrice Accueil de loisirs  
Les P'tits Loups - Dannemoine**

Florence CROUZET  
03 86 55 56 36  
lesptitsloups@ccitb.fr



**Référente politique :**

Dominique MENTREL  
06 80 38 18 64  
dominique.mentrel@neuf.fr



**DANNEMOINE**  
**« Grande Section et CP »**  
 89700 – Avenue du Château  
**2022/2023**



	7H30	8H40	12H10	13H55	16H25	18H00
<b>LUNDI</b>	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H45	Enseignement 2H30	Périscolaire soir	
<b>MARDI</b>	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H45	Enseignement 2H30	Périscolaire soir	
<b>MERCREDI</b>						
<b>JEUDI</b>	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H45	Enseignement 2H30	Périscolaire soir	
<b>VENDREDI</b>	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 1H45	Enseignement 2H30	Périscolaire soir	

**Directeur d'école :**

Éva GÉNIN  
 03 86 55 58 38  
 ec-el-dannemoine-89@aodjon.fr

**Directrice Accueil de loisirs  
 Les P'tits Loups- Dannemoine**

Florence CROUZET  
 03 86 55 58 38  
 lesptitsloups@cc1tb.fr



**Référente politique :**

Dominique MENTREL  
 06 80 38 18 84  
 dominique.mentrel@neuf.fr



**EPINEUIL**  
89700 - 2 Rue de l'Abbé Gautier  
**2022/2023**



	7H30	8H30	12H	14H00	16h30	18H30
LUNDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 2H	Enseignement 2H30		Périscolaire soir
MARDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 2H	Enseignement 2H30		Périscolaire soir
MERCREDI	Accueil du Mercredi					18H00
JEUDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 2H	Enseignement 2H30		Périscolaire soir
VENDREDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H30	Restauration 2H	Enseignement 2H30		Périscolaire soir

**Directeur d'école :**

Gaëtan MONTOYA  
03 86 54 13 16  
08907886U@wanadoo.fr

**Directrice Accueil de loisirs  
Les P'tits Loups- Epineuil**

Florence CROUZET  
03 86 54 81 92  
lesptitsloups@ccitb.fr



**Référente politique :**

Françoise SAVIEEUSTACHE  
03 86 55 31 57  
1savieeustache@orange.fr



## TONNERRE - LES PRES HAUTS

2022/2023

Ecole maternelle ANDRE MAIRE

33, Rue Emile Bernard



	7H30	8H30	12H00	13H30	16H00	18H30	
LUNDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30		PERISCOLAIRE SOIR ALSH TONNERRE	
MARDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30		PERISCOLAIRE SOIR ALSH TONNERRE	
MERCREDI	Accueil du Mercredi					BÂTIMENT DOLTO	17H30
JEUDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30		PERISCOLAIRE SOIR ALSH TONNERRE	
VENDREDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30		PERISCOLAIRE SOIR ALSH TONNERRE	

## Ecole élémentaire Emile Bernard

Rue Clermont-Tonnerre

	7H30	8H30	12H00	13H30	14H30	16H00	18H30
LUNDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30			PERISCOLAIRE SOIR ALSH TONNERRE
MARDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30			PERISCOLAIRE SOIR ALSH TONNERRE
MERCREDI	Accueil du Mercredi					BÂTIMENT DOLTO	17H30
JEUDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30			PERISCOLAIRE SOIR ALSH TONNERRE
VENDREDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30			PERISCOLAIRE SOIR ALSH TONNERRE

**Directrice des écoles :**

Isabelle YOVOGAN  
06 28 94 51 42  
0890195D@ac-dijon.fr

**Directeur Accueil de loisirs**

Jérôme DORIGNY  
03 86 55 04 07  
leclairdesloisirs@ccltb.fr



**Référente politique :**

Sylviane TOULON  
06 82 29 36 16  
sylviane.toulon@wanadoo.fr



## TONNERRE – DOLTO ET PASTEUR 2022/2023



### Ecole maternelle Françoise Dolto 1, Bis Rue Claude Aillot

	7H30	8H40	11H45	13H20	16H15	18H30	
LUNDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H05	Restauration 1H35	Enseignement 2H55			
MARDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H05	Restauration 1H35	Enseignement 2H55		PERISCOLAIRE SOIR ECOLE DOLTO	
MERCREDI	Accueil du Mercredi					BÂTIMENT DOLTO	17H30
JEUDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H05	Restauration 1H35	Enseignement 2H55			
VENDREDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H05	Restauration 1H35	Enseignement 2H55		PERISCOLAIRE SOIR ECOLE DOLTO	

### Ecole élémentaire Louis Pasteur 7 Rue Saint-Michel

	7H30	8H30	12H	13H30	16H00	18H30	
LUNDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30			
MARDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30		PERISCOLAIRE SOIR ECOLE DOLTO	
MERCREDI	Accueil du Mercredi					BÂTIMENT DOLTO	17H30
JEUDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30			
VENDREDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H30	Restauration 1H30	Enseignement 2H30		PERISCOLAIRE SOIR ECOLE DOLTO	

**Directrice d'école maternelle :**

Martine LEMOULE  
03 86 55 06 78  
ec-mat-francoise-dolto-tonnerre -89@ac-dijon.fr

**Directeur d'école élémentaire :**

Sandrine CHARBONNIER  
03 86 55 00 36  
ec-el-pasteur-tonnerre -89@ac-dijon.fr

**Directeur Accueil de loisirs**

Jérôme DORIGNY  
03 86 55 04 07  
leclairdesloisirs@ccltb.fr

**Référente politique :**

Marie-Laure BOIZOT  
06 73 82 08 45  
mlboizot@orange.fr



## TONNERRE – Ecole des Lices

89700 – 45, Rue des Lices

2022/2023



	7H30	8H45	12H10	13H40	16H15	18H30
<b>Ecole maternelle</b>						
LUNDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H25	Restauration 1H30	Enseignement 2H35	PERISCOLAIRE SOIR ECOLE DOLTO	
MARDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H25	Restauration 1H30	Enseignement 2H35	PERISCOLAIRE SOIR ECOLE DOLTO	
MERCREDI	Accueil du Mercredi BÂTIMENT DOLTO					17H30
JEUDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H25	Restauration 1H30	Enseignement 2H35	PERISCOLAIRE SOIR ECOLE DOLTO	
VENDREDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H25	Restauration 1H30	Enseignement 2H35	PERISCOLAIRE SOIR ECOLE DOLTO	
<b>Ecole élémentaire</b>						
LUNDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H25	Restauration 1H30	Enseignement 2H35	PERISCOLAIRE SOIR ECOLE DOLTO	
MARDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H25	Restauration 1h30	Enseignement 2H35	PERISCOLAIRE SOIR ECOLE DOLTO	
MERCREDI	Accueil du Mercredi BÂTIMENT DOLTO					17H30
JEUDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H25	Restauration 1H30	Enseignement 2H35	PERISCOLAIRE SOIR ECOLE DOLTO	
VENDREDI	PERISCOLAIRE MATIN ECOLE DOLTO	Enseignement 3H25	Restauration 1H30	Enseignement 2H35	PERISCOLAIRE SOIR ECOLE DOLTO	

**Directrice des écoles :**

Elisabeth DELPRAT  
03 86 55 05 62  
ec-el-les-lices-tonnerre -89@ac-dijon.fr

**Directeur Accueil de loisirs**

Jérôme DORIGNY  
03 86 55 04 07  
leclairdesloisirs@ccltb.fr



**Référent politique :**

Laurent LETRILLARD  
06 41 04 89 35  
guinandes@laposte.net



**TANLAY**  
 Ecole primaire – Tanlay  
 Place du Général de Gaulle  
 2022/2023



	7H20	8H40	12H	13H50	16H30	19H
LUNDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H20	Restauration 1H50	Enseignement 2H40		Périscolaire soir
MARDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H20	Restauration 1H50	Enseignement 2H40		Périscolaire soir
MERCREDI	<i>Accueil du Mercredi</i>					
JEUDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H20	Restauration 1H50	Enseignement 2H40		Périscolaire soir
VENDREDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H20	Restauration 1H50	Enseignement 2H40		Périscolaire soir

**Directrice d'école :**

Florence GUINOT  
 03 86 75 79 14  
 dir.ecole.tanlay@wanadoo.fr

**Directrice Accueil de loisirs :**  
**Tom Pouce et Cie**

Florence CROUZET  
 03 86 75 86 91  
 tompouceetcompagnie@ccltb.fr



**Référente politique :**

Caroline YVOIS  
 06 76 93 62 24  
 caroline.yvois@orange.fr



**CRUZY-LE-CHATEL**  
89740 - 2, Rue de l'Hôtel de Ville  
**2022/2023**



	9H00	12H	13H30	16h30
LUNDI	Enseignement 3H00	Restauration 1H30	Enseignement 3H00	
MARDI	Enseignement 3H00	Restauration 1H30	Enseignement 3H00	
MERCREDI				
JEUDI	Enseignement 3H00	Restauration 1H30	Enseignement 3H00	
VENDREDI	Enseignement 3H00	Restauration 1H30	Enseignement 3H00	

**Directrice d'école :**

Marie DEJEAN  
03 88 75 21 19  
ec-el-cruzyle-chatel89@edjion.fr

**Directrice Accueil de loisirs Tom Pouce et Cie**

Florence CROUZET  
03 88 75 88 91  
tompouceetcompagnie@ccitb.fr



**Référent politique :**

Thierry Durand  
03 88 75 27 36  
thierry.durand3@bbox.fr



## ANCY LE FRANC

École primaire

1 et 2 Grande Rue 89160 ANCY LE FRANC

**2022/2023**



	7H30	8H40	12H	14H	16h40	18h10
LUNDI	PERISCOLAIRE MATIN	Enseignement 3H20	Restauration 2H	Enseignement 2H40	PERISCOLAIRE SOIR	
MARDI	PERISCOLAIRE MATIN	Enseignement 3H20	Restauration 2H	Enseignement 2H40	PERISCOLAIRE SOIR	
JEUDI	PERISCOLAIRE MATIN	Enseignement 3H20	Restauration 2H	Enseignement 2H40	PERISCOLAIRE SOIR	
VENREDI	PERISCOLAIRE MATIN	Enseignement 3H20	Restauration 2H	Enseignement 2H40	PERISCOLAIRE SOIR	

**Directeur des écoles :**

Emmanuel DELAGNEAU  
03 88 75 12 80  
08908770@edjpn.fr

**Directeur Accueil de loisirs :**

**Les Loustics**

Jérôme POUSSARD  
08 20 22 18 99  
lesloustics@ccfb.fr



**Référent politique :**

Emmanuel DELAGNEAU  
08 20 50 70 54  
emmanuel.delagneau@ccfb.fr



**LEZINNES**  
89160 - 4 Place de la Mairie  
**2022/2023**



	7H30	8H30	11H45	13H30	16H15	18h00
LUNDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H15	Restauration 1H45	Enseignement 2H45	Périscolaire soir	
MARDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H15	Restauration 1H45	Enseignement 2H45	Périscolaire soir	
MERCREDI						
JEUDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H15	Restauration 1H45	Enseignement 2H45	Périscolaire soir	
VENDREDI	Périscolaire matin	Enseignement 3H15	Restauration 1H45	Enseignement 2H45	Périscolaire soir	

**Directrice d'école :**  
Aurore VERSTRAETE  
03 88 75 85 08  
ecol-lez-innes-89@edon.fr

**Directeur Accueil de loisirs : Les Loustics**  
Jérôme POUSSARD  
08 20 22 18 88  
leloustics@ccib.fr



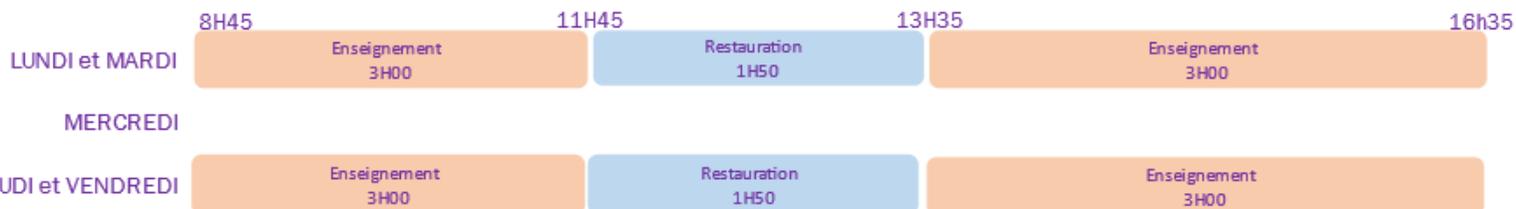
**Référente politique :**  
Jeannine RIS  
03 88 75 80 50  
mairie.lez-innes@orange.fr



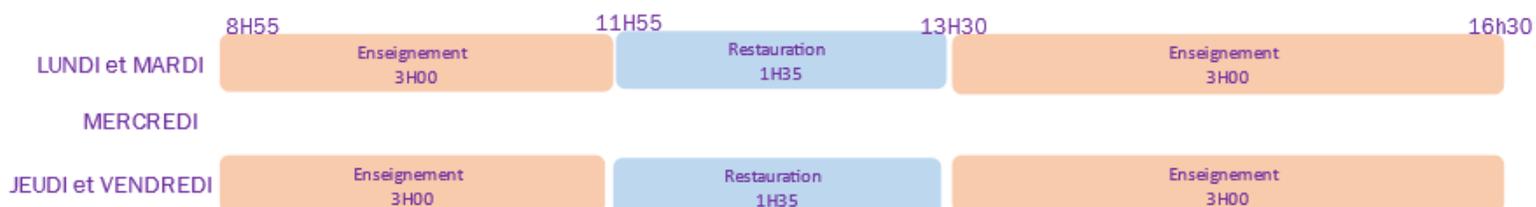
**RAVIERES**  
**NUITS SUR ARMANÇON**  
**2022/2023**



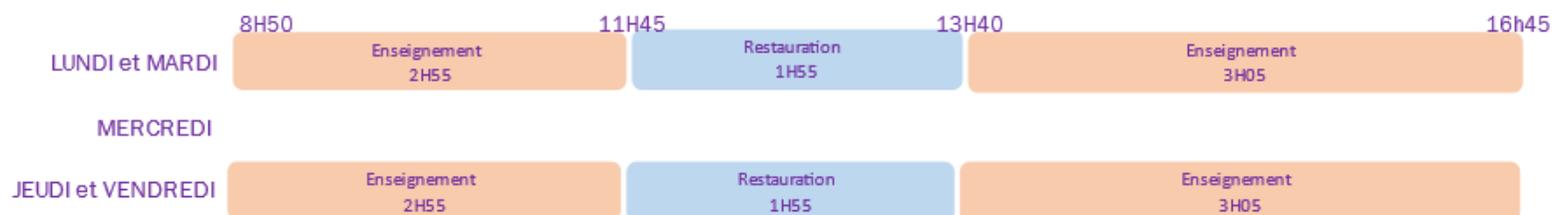
Ecole maternelle LES TILLEULS – Ravières  
89390 – 32 Rue Normier Simon



Ecole élémentaire – Nuits-sur-Armançon  
3, Rue des Ecoles



Ecole élémentaire LES MARRONNIERS – Ravières  
89390 – 2, Avenue Jules Lombard



**Directrice d'école :**

Céline BRENOT  
03 86 55 91 40  
ravieres.mat@orange.fr  
ravieres.elem@orange.fr

**Directeur de l'Accueil  
loisirs : Les Loustics**

Jérôme POUSSARD  
06 20 22 18 89  
Lesloustics@ccctb.fr



**Référent politique :**

Jean-Louis GONON  
03 86 55 77 82  
jl.gonon@orange.fr

## 4. PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION

---

### A. Suivi et bilans par site

Il est indispensable que chaque structure établisse des bilans écrits réguliers de ses activités et projets afin d'en mesurer la pertinence au regard des objectifs attendus. Pour cela, des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sont fixés.

Des **bilans et des évaluations** ont lieu en cours et en fin d'année scolaire.

Des réunions d'équipes sont prévues pour juger de la pertinence de l'action et des possibilités d'amélioration. Ces rencontres permettent aussi de créer une cohérence interne et de mettre en place des projets transversaux. L'évaluation des projets permet à l'ensemble des équipes de réagir en fonction des retours sur les actions mises en place et d'adapter ses actions futures, toujours en lien avec le présent projet éducatif.

### B. Instance de pilotage

Un **comité de pilotage** élargi à la communauté éducative sera organisé chaque année.

Le service Enfance-Jeunesse-Scolaire présentera un rapport d'activités permettant de mesurer l'ensemble des actions menées sur les différents sites. L'objectif est de faire le point sur le déroulement et les différentes étapes du projet global, et par conséquent de procéder aux ajustements en lien étroit avec les objectifs du projet éducatif et les actions inscrites dans le Contrat Enfance Jeunesse.

Cette instance de pilotage est composée :

- des élus
- des institutions (CAF / Education Nationale / DDCSPP / MSA / CD)
- des personnels (enseignants, directeurs et animateurs d'ALSH)
- des intervenants extérieurs (prestataires, bénévoles.....)
- des partenaires associatifs.....
- des parents d'élèves
- .....

Les familles constituent les principaux partenaires du projet éducatif. Dans un premier temps, on recherche à les informer, par les moyens à disposition, des actions qui sont menées dans les différentes structures. Mais il est aussi très important de recevoir leurs avis sur les projets mis en œuvre.

Les partenaires institutionnels sont des interlocuteurs privilégiés et des soutiens pour la mise en place des activités et des projets.

Des partenariats existent déjà avec les acteurs locaux du territoire comme de nombreuses associations aux champs d'actions variés, qui jouent un rôle important dans la qualité du service et son fonctionnement. D'autres sont à renforcer et à développer (exemple : le service développement durable de la Communauté de Communes).

L'évaluation est un processus dynamique, au sein duquel chacun devra s'inscrire et pouvoir s'exprimer librement, malgré un caractère relativement nouveau au regard des pratiques antérieures.

## CONCLUSION

La réussite du projet éducatif repose sur un travail d'équipe réalisé dans le respect mutuel, l'échange et l'action commune. Il s'appuie sur le travail des personnels de l'ensemble des accueils de loisirs, le partenariat avec l'école et le dialogue avec les familles.

Le Pôle Education et Sport est un relais de la politique éducative, d'animation et de loisirs, décidé par la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne.

Le Vice-Président  
« Affaires Scolaires Enfance-Jeunesse »



**Emmanuel DELAGNEAU**